



ISSN 1240-0009
CCPAP 0926 S89086

A bas les profiteurs de guerre !

**salaires de misère, inflation,
santé, logement, climat,
militarisme ...**

**Les capitalistes se goinfrent
et nous on crève !**

Edito

- Emparons-nous de la politique, avec le communisme libertaire !

Monde du travail

- Discrimination syndicale contre la CNT-AIT .
- Les marchands de viande .
- Les temps modernes : une lecture .
- Visite rendue à la boulangerie Louboubil .
- Le service social .
- La maltraitance institutionnelle dans le périscolaire .

Politique

- Pour en finir avec Chomsky .

- Décrépitude des lois .

Antimilitarisme

- La jeunesse et l'armée .
- De la guerre et des anarchistes russes ...

International

- Israël : les pacifistes dont les anarchistes manifestent contre la guerre .
- Communiqué du G.A.S. solidarité avec les populations d'Iran et du Liban .
- Situation au Rojava : réaction d'anarchistes tunisiens .
- Le code pénal des talibans comme carte de la domination totale .

**2 EUROS /// N°196
MAR - AVR 2026**

CNT AIT | RESISTANCE POPULAIRE AUTONOME

Emparons-nous de la politique, avec le communisme libertaire !

Pour notre émancipation en ce 21ème siècle, nous cherchons des associés dans la nuit ...

Malgré les déclarations tonitruantes de tous les partis politiques sans exceptions, la réalité des dernières élections municipales c'est que - une fois de plus - le premier parti de France est celui des abstentionnistes. Il est même en progression de plus de 4% par rapport à 2014, qui étaient déjà une année record. Cette abstention est particulièrement marquée dans les quartiers populaires des grandes villes : 57% des électeurs inscrits de Saint-Denis ou à Aubervilliers, ne se sont pas déplacés, parfois plus de 60% dans les quartiers populaires de Marseille, Pour être tout à fait complet, il faudrait ajouter à ces chiffres de non-participation toutes celles et ceux qui pour une raison ou une autre ne sont pas inscrits ou sont radiés des listes électorales, ainsi que tous les travailleurs immigrés non européens qui ont le droit de payer des impôts et des cotisations sociales mais pas celui de donner leur avis sur leur utilisation ...

Les médias – qu'ils soient publics détenus par l'État, privés détenus par des millionnaires ou soit disant « sociaux » et détenus par des militants fanatiques – ont eu beau essayer d'intéresser la population et notamment sa fraction la plus nombreuse, celles des travailleurs, leur cirque électoral n'a pas fonctionné. Car tout un chacun le constate : les promesses des politiciens n'engagent que ceux qui y croient. De toute façon, même le politicien avec un programme le plus à gauche possible n'aurait pas les mains libres pour le faire appliquer. Cela n'a rien à voir avec la qualité ou l'honnêteté des candidats. Une fois élus, ils sont tenus de respecter les règles institutionnelles de la Constitution, et celles-ci ne comprennent pas l'abolition de la propriété privée, qui est la base du système d'injustice sociale dans lequel nous vivons, le Capitalisme.

Partout le constat est le même et prouve un profond désintérêt, voire un écœurement par rapport à ce qu'il est convenu d'appeler la politique, c'est-à-dire les rivalités entre politiciens qui se foutent de nos problèmes quotidiens et se battent pour sauver ou d'obtenir un siège d'élu – avec le salaire et tous les privilèges qui y sont associés.

Mais une fois fait ce constat de la désertion massive des urnes, quelle conclusion en tirer pour nous, anarchosyndicalistes, particulièrement dans la perspective des élections présidentielles de 2027 et de l'annonce de l'arrivée imminente de l'extrême droite au pouvoir ? Devons-nous succomber à la trouille et entendre les sirènes qui disent de se ruer aux urnes ?

Si nous partageons le rejet de LA politique (politicienne) exprimé par beaucoup, il nous semble important – en tant qu'anarchosyndicalistes - de proclamer la nécessité de nous engager pour défendre nos intérêts, démarche qui est éminemment ... politique. C'est une nécessité, dans la mesure où LE politique est l'art de s'intéresser à ce qui concerne la cité et ses habitantes et habitants, c'est ce qui contribue à ce que sont aujourd'hui nos vies et nos quotidiens. Seulement, notamment à cause des dégâts provoqués par les incompétences ou la démagogie des politiques traditionnelles (qu'elles aient exercées le pouvoir ou pas encore), cette nécessité de s'engager directement et sans représentant ni intermédiaire n'est pas toujours comprise. Alors nous le disons : s'intéresser au fait politique, cela n'a rien à voir avec soutenir l'un ou l'autre des partis politiques. C'est au contraire chercher des associés, autour de soi au travail, sur son lieu de vie, pour élaborer collectivement, de façon libre, égalitaire et fraternelle des solutions aux problèmes (récurrents) auxquels nous faisons face dans notre vie quotidienne (prenons des exemples tels que la cherté de la vie insupportable, les suppressions d'emploi et la précarité qui se généralise, les logements insalubres, la pollution et ses impacts sur la santé, l'insécurité comme les violences policières ...) et qui nous tourmentent, sabotent nos projets de vie et nos vies elles-mêmes, laissant constamment notre avenir dans l'incertitude.

Ainsi, ce n'est que lorsque nous aurons compris qu'il ne sert à rien de se lamenter - uns par uns et de façon éparse - sur les méfaits de la société capitaliste actuelle, mais qu'il est nécessaire de se regrouper pour essayer d'agir directement, en utilisant le collectif et la

ANARCHOSYNDICALISME !

CNT/AIT, 7 rue St Rémésy, 31000 Toulouse
contact@cntaitoulouse.lautre.net

ABONNEMENTS

Tarif normal : 10€

Abonnement de soutien : 20€

Chèques à l'ordre de :

CDES - CCP 3087 21 H Toulouse

A l'adresse : CDES, 7 rue St Rémésy 31000 Toulouse

Pour tout problème d'abonnement :

contactez nous directement par mail à l'adresse ci dessus.

POUR SAVOIR SI VOUS ETES A JOUR DE VOTRE ABONNEMENT :

Le numéro qui figure en bas de la bande - adresse est le dernier numéro compris dans votre abonnement. s'il est inférieur au numéro de publication qui figure sur la couverture, vous êtes en retard.

N'hésitez pas à nous signaler toute erreur.

REPRODUCTION DES ARTICLES

LA REPRODUCTION DE NOS ARTICLES EST LIBRE SOUS RESERVE D'ETRE PRECEDE DE LA MENTION :

"Anarchosyndicalisme ! 196 / MAR - AVR 2026 / cntaitoulouse.lautre.net"

ANARCHOSYNDICALISME ! publication bi-mestrielle, journal du réseau CNT-AIT
7 rue St Rémésy 31000 Toulouse - imprimé le 4 Avril 2026 sur les presses d'Axion-Repro
9 rue Bessières, Montauban- directeur de la publication : Entremond Nicole

Diffusez Anarchosyndicalisme!
Pour recevoir des numéros de diffusion, prenez contact avec nous.

Pour tout problème d'abonnement: contactez nous directement par mail:
contact@cntaittoulouse.lautre.net

Anarchosyndicalisme! est le journal du réseau de la CNT AIT. Ce journal est rédigé, mis en page, assemblé par des militants Anarchosyndicalistes, salariés ou chômeurs, après leurs heures de travail. il ne reçoit aucune subvention.

Notre contact:
Anarchosyndicalisme!
7, rue St Remesy,
31000 Toulouse
tel: 05.61.52.86.48
permanence tous les samedi de 17 H à 19 H

Mails:
contact@cntaittoulouse.lautre.net
montauban@cnt-ait.info
perpignan@cnt-ait.info
initiative.03@cnt-ait.info
contact@cnt-ait.info (Paris-banlieue, nord et est de la france)
essonne@cnt-ait.info
https://cntait03.wordpress.com @CNTAIT (Paris)
initiative cnt-ait grand ouest (Bretagne, pays de Loire) écrire à cnt-ait.info

solidarité, déjà pour ne pas se faire totalement broyer psychologiquement, que nous pourrons commencer à relever la tête et envisager l'avenir. L'abstention aux élections doit s'accompagner d'un engagement actif dans la solidarité, pour ne pas être une résignation au pire.

Alors que l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir semble se profiler, plutôt que de s'en remettre à un hypothétique sauveur qui sortirait des urnes, rappelons-nous ce qu'écrivaient en 1943, au milieu de la nuit noire de l'occupation nazie, nos compagnons anarchosyndicalistes du réseau clandestin issu de la section de l'AIT de l'époque :

« Il ne s'agit pas de lutter seulement contre le fascisme hitlérien, mais contre tous les fascismes, contre toutes les tyrannies,, qu'elles soient de droite, du centre ou de gauche, qu'elles soient encore royales, démocratiques ou sociales, car aucune tyrannie n'émancipera le travail, ne libérera le monde, n'organisera l'humanité sur des bases vraiment nouvelles. Il ne s'agit pas de parler de liberté, il s'agit de vivre librement. Il ne s'agit pas de parler de fraternité, il s'agit de vivre fraternellement. Nous ne luttons pas pour inscrire des mots sur une bannière ou changer de couleur un drapeau. Nous sommes concrets. Nous voulons passer : de la guerre perpétuelle à la paix perpétuelle ; de l'exploitation de l'homme par l'homme à l'égalité sociale ; de la tyrannie totale ou partielle à la liberté entière ; de l'incohérence à la conscience. Nous n'acceptons aucun compromis avec personne. Nous ne sommes attachés à aucune personnalité, ni à aucun parti. Nous voulons la réalisation pratique de l'Idée sociale préconisée depuis près de deux cents ans par les républicains de 1789, les socialistes, les syndicalistes, les libertaires. Et nous sommes convaincus que, seules, la méthode sus-indiquée pourra la réaliser. Aujourd'hui, nous sommes une association de lutteurs. Demain nous serons une association de-constructeurs et de réalisateurs. Et pour mener la tâche à biens : ... Nous cherchons des associés »2

En 1943 comme en 2026, ces mots restent d'actualité. La résistance c'est maintenant. Rejoignez-nous !

1 - La palme revenant aux 6 organisations trotskiste qui ici ou là présentaient ou participaient à des listes avec toutes rigoureusement le même programme mais des têtes d'affiches différentes ! La concurrence pour être le ou la cheffe de l'avant-garde éclairée est rude !

2 - À TOUS LES TRAVAILLEURS DE LA PENSEE ET DES BRAS ! (tract diffusé à Toulouse et Marseille en 1943) <https://cnt-ait.info/2019/08/01/1943>

"Tu souhaites participer aux activités de la CNT-AIT ? Contacte-nous pour que nous te mettions en relation avec le groupe de ta région.

Même seul on peut participer par exemple en s'abonnant au journal, en faisant abonner ses collègues, ses amis. Si tu veux recevoir nos tracts pour les diffuser autour de toi, écris nous soit à contact@cnt-ait.info, soit à CNT-AIT, 7 rue Saint Rémésy 31000 TOULOUSE."

Discrimination syndicale contre la CNT-AIT : Victoire définitive de l'anarchosyndicat contre une filiale d'une multinationale par KO technique !

Le troisième round de procès du compagnon de la CNT AIT Allier qui avait été licencié pour avoir diffusé un tract dans lequel était écrit entre autre " Nous salariés (...) ne sommes ni vos chiens, ni vos esclaves. Pour l'autogestion ! Pour la révolution sociale et libertaire ! » vient de se conclure par une nouvelle victoire du compagnon et de la CNT-AIT. La CNT-AIT est définitivement reconnue comme un syndicat, le licenciement est annulé pour « atteinte à la liberté d'expression ». Le patron est de plus condamné à lui verser quelques 24 000 euros bruts d'indemnités et dommages et intérêts.

Rappel des faits : depuis 2019, quelques travailleurs font un travail d'agitation discrète mais réelle dans une entreprise du secteur chimique, filiale d'une grande multinationale. Discussion lors des pauses ou à la cantine, diffusion de textes et de journaux, ils font circuler les idées et les pratiques anarchosyndicalistes dans leur entreprise. En 2021, une section syndicale se constitue discrètement. Pour l'officialiser, les compagnons distribuent un tract sur la voie publique à l'entrée de l'usine pour dénoncer le mépris affiché par les représentants d'un gros client de l'usine contre les salariés à l'occasion d'un audit. C'est la goutte d'eau. Pas questions pour le patron de laisser passer une autre vision d'un syndicalisme plus porté sur l'action directe (c'est-à-dire directement par les concernés) que sur la conciliation : Le ronron des syndicats officiels déjà présents (CGT, FO) suffit amplement au patron. Aussitôt, le compagnon le plus visible est licencié au motif selon l'entreprise que « la diffusion de ce tract à quelques jours de l'audit réalisé par un gros client était susceptible de lui causer un préjudice important ». En d'autre terme – comme le relève le tribunal – notre compagnon a été licencié pour « exercice abusif de la liberté d'expression. »

S'en est ensuivi une série de procès, qui viennent d'aboutir à leur conclusion définitive plus de trois ans après les faits. Le premier procès avait été intenté au judiciaire par l'entreprise, qui contestait l'existence même de la CNT-AIT et son caractère de syndicat. Nous avons rapidement gagné ce procès, le tribunal reconnaissant que la CNT-AIT existe bien et qu'elle est un syndicat, avec toutes ses prérogatives ! CNT-AIT 1 – Patron 0

Le second procès au prudhomme avait pris plus de temps, le patron cherchant à faire trainer en longueur la procédure pour nous épuiser moralement et financièrement. Mais finalement, après deux ans de procédures, les prudhommes reconnaissent que le tract CNT AIT distribué ne contenait que des faits avérés, des informations vérifiées

destinées aux salariés. Le compagnon avait donc bien été licencié pour motif syndical et devait être réintégré. CNT-AIT 2 – Patron 0

S'en est suivi un troisième procès, le patron faisant appel car n'acceptant pas ses défaites. Le verdict qui a été prononcé en décembre dernier, soit quatre ans après les faits, vient établir définitivement la victoire de la CNT-AIT contre le patron par 3 à 0 ! Et c'est un KO technique, puisque cette décision a été commentée par au moins un prof de droit spécialisé en droit du travail, ce qui veut dire qu'elle fait désormais jurisprudence !

Ce jugement établit que notre compagnon était dans son bon droit d'information syndicale. Sur l'emploi de l'expression « 'Nous, salariés de chez [4], ne sommes ni vos chiens, ni vos esclaves », que l'entreprise entendait faire condamner comme « excessifs voire violents », le tribunal relève que « pris dans leur ensemble, ces termes ne constituent pas des insultes proférées à l'encontre des salariés de la société. Il apparaît, au contraire, que l'auteur de ce tract parle au nom de



ces salariés et prend leur défense face à des 'auditeurs' qui souhaiteraient 'imposer des exigences aux entreprises qui travaillent' pour eux. Il convient alors de rappeler que ce tract a été établi par le syndicat CNT-AIT. Or, le but d'un syndicat est de défendre les intérêts collectifs des salariés. » En conséquence, « Le licenciement prononcé par

la société à l'encontre de Monsieur XX porte donc atteinte à la liberté d'expression de ce dernier. Il devra, de ce fait, être annulé. »

L'entreprise contestait l'existence d'une section syndicale CNT-AIT dans l'entreprise au motif qu'aucun nom de représentant ne lui avait été déclaré. Le tribunal relève « bien que Monsieur XX ne représentait pas, officiellement, le syndicat CNT-AIT avant le 28 janvier 2021, la société ne pouvait ignorer les activités syndicales de son salarié ni son appartenance à un syndicat. En effet, les attestations de collègues de travail versées au débat certifient, toutes, que Monsieur XX n'a jamais caché son appartenance au syndicat CNT-AIT dans l'entreprise. En outre, par courrier du 8 novembre 2019, Monsieur XX a écrit au directeur de la société : « Si vous persistez à essayer de m'intimider, de me discriminer ou de remettre une énième fois en cause le droit de grève, je me réserve le droit d'intervenir par l'intermédiaire de mon syndicat, devant les tribunaux compétents. »

Cette dernière remarque est importante pour les anarchosyndicalistes, car elle valide bien – à la vue du droit actuel – qu'on peut tout à fait développer légalement une activité syndicale dans une entreprise sans avoir besoin de déclarer préalablement le nom du représentant de section auprès du patron. Ce qui compte, c'est d'avoir une activité syndicale réelle, effective et régulière, et surtout que si dialogue il doit y

avoir, ce doit être avec ses collègues et pas avec la direction !

Ce verdict est donc favorable pour la CNT AIT, qui est bien reconnue comme un syndicat, légalement. Il valide aussi le fait que les militants de la CNT AIT déploient bien des activités syndicales quand bien même une section dans la boîte n'est pas officiellement déclarée. Le fait de distribuer des tracts, d'avoir des discussions avec ses collègues sur les questions syndicales ET politiques est reconnu comme constitutif d'une activité syndicale réelle.

Au final, la boîte est condamnée à réintégrer notre compagnon, mais devant l'impossibilité pour elle de le faire, elle est condamnée à lui verser au total quelques 24000 euros (bruts) d'indemnités et de dommages et intérêts en réparation du préjudice résultant du caractère illicite du licenciement.

C'est une bonne nouvelle pour le compagnon, qui suite au licenciement était dans une situation précaire, et psychologiquement c'est une belle victoire à la fois pour lui et pour nous car cela montre qu'on peut gagner en se battant avec nos idées, même sur le terrain juridique qui n'est pourtant pas celui que nous privilégions.

Cette victoire aussi a été permise par la solidarité collective de la CNT AIT, car nous avons accompagné le compagnon à la fois dans la rédaction du tract incriminé², puis ensuite un soutien moral et matériel pendant les procès.

CNT-AIT Allier et ses alliés

1- <https://justice.pappers.fr/decision/cee420d9fe533ce66a814059d0c73e4f6bbcf130>

2- *Ce travail d'intelligence collective syndicale, mobilisant nos expériences passées, a permis notamment de nous assurer que les termes du tract étaient inattaquables juridiquement. On voit bien que c'est sur ce point de la diffamation que le patron a essayé d'attaquer mais qu'il s'y est cassé les dents ...*

Les marchands de viande.

Qu'est-ce donc que le travail intérimaire, qui est une précarité institutionnalisée à destination des milieux populaires, particulièrement chez les ouvriers ?

À l'origine, cela d'abord était utilisé aux U. S.A pendant l'entre-deux guerres, puis en France à partir des années 1950 auprès d'une main-d'œuvre majoritairement féminine. L'institutionnalisation de cette forme d'emploi dérogatoire est confortée dans les années 1990 avec l'alignement de sa réglementation sur celle du CDD. L'intérim, aujourd'hui, est devenu une norme d'emploi concentré essentiellement sur les fractions basse du prolétariat industriel et du BTP, 76 % des intérimaires travaillent sur des postes d'ouvrier, l'intérim atteint 14 % dans le secteur du tertiaire et seulement 2 % chez les cadres dans les années 2015.

Ces missions sont souvent pour des travaux pénibles et difficiles, souvent avec des forts taux d'accidents du travail ou maladie professionnelle et soumis à une certaine flexibilité sous peine de perdre sa « mission ». Les intérimaires sont en moyenne plus jeunes que l'ensemble de la population active, et la part des plus de 50 ans a triplé entre 1995 et 2015. Notamment dans le secteur de l'agroalimentaire un secteur vieillissant où le travail s'exécute à la chaîne sur les lignes de production. Les adaptations au poste de travail sont peu proposées, ce qui à la longue, provoque des douleurs dorsales dues à des positions inconfortables dans la manutention, mais aussi du stress et de l'anxiété. Les travailleurs intérimaires perçoivent leur travail essentiellement

comme source alimentaire, supportent tant bien que mal ces conditions de travail, en passant d'une entreprise à l'autre. Face à la multiplication des « missions », les possibilités d'obtenir des avantages collectifs à l'instar des salariés en CDI deviennent ridicules, et ils ou elles se voient souvent proposer des boulots peu valorisés et valorisables, dans l'organisation du travail, car la plupart des « missions » d'intérim sont des métiers non-qualifiés, payés au SMIC ou à peine un peu plus, et parfois aux horaires difficiles plus ou moins imposés de facto, avec tous les risques que cela comporte ; qui sont généralement les accidents du travail qu'ils soient bénins jusqu'à l'accident mortel. Ces travailleurs sont soumis au diktat d'une « convocabilité permanente », c'est-à-dire qu'ils doivent faire leurs preuves en permanence, s'ils veulent que la « mission » se prolonge et se doivent d'être docile et zélé, sous peine d'être accusé de tirer au flanc et de se faire virer.

Il est évident que dans cette situation, c'est particulièrement intéressant pour l'employeur, puisque l'intérim, pour ce dernier, permet d'amenuiser un éventuel conflit social, faisant faire le « sale boulot », sans bien entendu remettre en cause les politiques d'entreprise « court-termistes », démultipliant les heures supplémentaires à gogo, à effectuer sans rechigner, plutôt que d'embaucher.

Dans les hôpitaux, cela permet par exemple de compenser le manque d'effectif, tout en préservant les travailleurs titulaires des tâches pénibles et astreignantes, en étant par ailleurs peu regardant en matière de sécurité, dans des contextes où l'encadrement est souvent réduit par des logiques d'économie de main-d'œuvre. Il en résulte que la plupart du temps les intérimaires se sentent étrangers à l'égard du collectif professionnel, et développent un rapport individualisé au travail, qui les

6●●●●●Monde du travail●

expose forcément à l'autoritarisme des petits chefs, des cadres ou du patron lui-même. Il est à noter également que pour les salariés intérimaires, rester en bonne santé est un gage d'employabilité, ce qui semble être le cadet des soucis des patrons et des agences d'intérim, puisque la gestion de la bonne santé du travailleurs intérimaire est géré extérieurement avec une gestion individualisée et bricolée de leur propre santé : la médecine du travail, reste surtout la médecine des employeurs, cela permet de renvoyer les « feignasses » au boulot le plus rapidement possible (1).

En matière de santé, ce sont des adaptations stratégiques qui se jouent de part et d'autre. Du côté des salariés, la nécessité du maintien d'un emploi conduit fréquemment à dissimuler les problèmes de santé pour éviter de tomber sous le coup des restrictions médicales, qui pourrait compromettre leur employabilité. Du côté des employeurs et des agences d'intérim, les dispositifs de santé, ne sont tout simplement que des dispositifs managériaux, les agences d'intérim classent leurs clients en fonction de leur taux d'accidentologie, ou bien alors, que la visite médicale est aussi une ficelle pour sélectionner les travailleurs. Sur une base d'aptitude physique, compte tenu de la réalité de ce qu'est la santé au travail et ses organismes, gageons que les objectifs de performances auxquels sont soumis les managers, se substituent à des vraies démarches de prévention et accusent le contrôle hiérarchique et les divisions entre les bons et les mauvais travailleurs.

Dans le marché du travail, puisque le salariat est aussi et surtout un marché comme un autre. Il est généralement admis parmi les mythes du libéralisme, que l'on doit être son propre maître, acteur de ses propres choix, usant de sa liberté au sein de la société capitaliste.

L'intérim incarne par excellence cette fausse liberté, ou le travailleur se croit libre de toute contrainte, du patron, des petits chefs, recevant un salaire soit disant plus élevé ; il peut choisir paraît-il librement son propre lieu d'esclavage quand il n'est pas satisfait. Cette « liberté libérale » au sein de cette société n'est de facto qu'une chimère, puisque, la vie que nous menons tous, nous oblige à aller gagner notre survie ; la précarité sociale oblige les travailleurs au chômage à opter pour la voie du travail en intérim. Quand on est intérimaire dans une boîte, nous sommes totalement coincés pour mener une vie à peu près décente, étant constamment sur le fil du rasoir vis à vis des banques, du loyer à payer, de la bouffe... Quand on est intérimaire, nous sommes condamnés à être isolés face au patron, et nous sommes obligés de nous taire et subir des abus de tout genre si nous désirons nous faire embaucher en tant que CDI. L'intérimaire est parfait pour les employeurs, qu'ils peuvent utiliser quand ils en ont besoin et qu'ils jettent sans plan social, ni indemnité de licenciement quand la mission est « terminée ». Le travailleur intérimaire auquel on vend la liberté dans le boulot, est en réalité un travailleur corvéable et taillable à merci. L'intérim est une forme de l'esclavage moderne.

* *"texte extrait du bulletin numéro 7 de Comité d'Usine, bulletin des travailleurs de l'aéronautique et de la métallurgie"*

(1) : voir article « ce n'est pas Walt Disney ici » Anarchosyndicalisme N° 193

source de l'article : La condition intérimaire (collectif) édition la dispute 2024

Les temps modernes : une lecture

Les temps modernes, probablement le plus politique des films de Charlie Chaplin est généralement vu comme une critique féroce des conditions de vie pendant la grande dépression (le film est sorti en 1936), du Taylorisme et du travail à la chaîne. On peut à mon avis en faire une autre lecture.

Dès les deux premières scènes, Chaplin nous éclaire sur le sens qu'il entend donner à son œuvre :

- Premier plan : un troupeau compact de moutons avance vers ce qu'on devine être un abattoir.
- Deuxième plan : une foule compacte d'ouvriers avance vers l'entrée d'une usine.

La morale du film est toute entière contenue dans ces deux premiers plans: les ouvriers acceptent leur sort, comme les moutons acceptent d'aller à l'abattoir. Le film met en scène l'ouvrier Charlot dont les aventures prouvent la justesse de cette thèse.

Dans un bureau magnifique, une belle secrétaire sert un café à un



patron qui se distrait en faisant un puzzle, en lisant un journal et de temps à autre en surveillant les ouvriers sur un écran. Parce qu'il ne parvient pas à placer une pièce du puzzle, il augmente la cadence. Charlot, visse des boulons sur la chaîne. Le rythme déjà très rapide devient infernal. Sur la chaîne, charlot et ses collègues se gênent, se bousculent, se disputent : chacun pour soi, aucune solidarité entre eux, ils acceptent les augmentations de cadence et subissent sans réagir les réprimandes des contremaitres. Charlot fait une crise nerveuse, la machine l'avale, l'engloutit et il n'est plus qu'un simple rouage, un engrenage si totalement soumis aux caprices du patron que ce dernier

va jusqu'à l'utiliser comme un animal de laboratoire pour essayer une nouvelle machine susceptible d'augmenter ses profits. Rabaisé au-dessous de tout, n'ayant plus aucune dignité Charlot accepte tout, jamais une plainte, jamais une protestation, jamais une ombre de révolte et ses collègues assistent sans mot dire à son supplice. Pire, un peu plus tard, lorsque charlot rendu dément par le rythme infernal de la machine va inconsciemment la saboter, ils essayent par tous les moyens de réparer les dégâts et de la maintenir en marche. Charlot et ses collègues ont tellement intégré, leur statut de dominés, qu'ils ont perdu tout sens de leur dignité d'être humains. Et Charlie Chaplin continu sa démonstration...

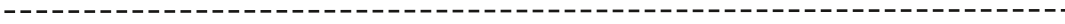
La machine avale les hommes et les recrache sans cesse, et ces derniers s'adaptent, respectant à la lettre les consignes tant est complet leur asservissement (charlot nourrit un ouvrier coincé dans une machine pendant la pause repas et attend la fin de la pause pour le libérer).

Licencié de l'usine, charlot dans ses aventure est confronté à la misère, à la police, à la prison, à la délation, au mépris des gens des classes supérieures ; après chaque échec, avec son amoureuse, il repart plein d'ardeur, littéralement obnubilé par son unique but : avoir un emploi stable pour enfin avoir sa petite maison, son petit confort, vivre sa petite vie bien tranquille, satisfaire ses envies de consommation. Il est persuadé que le seul moyen pour être heureux est de s'intégrer dans le système, de collaborer avec lui. En fait, son but dans la vie est celui de la majorité des salariés... Son obsession est si forte qu'il ne voit pas (ou qu'il ne veut pas voir) la réalité de la société, il ne distingue pas ses amis de ses ennemis, malgré les opportunités que sa maladresse lui offre, malgré son empathie pour les gens. Il ne s'engage pas avec ceux qui luttent, et au contraire il aide les forces de répression. Son aveuglement est total. Chaplin nous donne là un magnifique exemple de ce que, au XVIème siècle, Etienne de la Boétie a qualifié de « servitude volontaire ». Charlie Chaplin connaissait il le discours de la servitude volontaire de la Boétie ? Si la Boétie établit son diagnostic à

partir de la réalité de la société à son époque , (comment peut-il se faire que « tant d'hommes, tant de bourgs, tant de villes, tant de nations endurent quelquefois un tyran seul, qui n'a de puissance que celle qu'ils lui donnent ? ») il ne désespère pas et il nous donne la solution pour nous libérer de l'esclavage, pour nous émanciper : « soyez donc résolu à ne plus servir et vous voilà libres » .Rien de tel pour Charlie Chaplin : dans la dernière scène du film, charlot main dans la main avec son amoureuse tous deux avancent sur une route déserte vers un horizon lointain à la poursuite de leur rêve de propriétaire consommateur. Seuls, absolument seuls, point d'espoir hors de la marchandise.

Il est possible que Charlie Chaplin, qui dans son enfance connu la misère la plus profonde, qui fut obligé de travailler très jeune pour aider sa famille ait nourri dans sa jeunesse des désirs d'une société plus juste, plus égalitaire. Clairement ce film, totalement désenchanté marque la fin de ses espérances ; Charlie Chaplin en 1936 ne croit plus que l'on puisse changer le monde.

Depuis la sortie du film de Chaplin, 90 ans se sont écoulés pendant lesquels le système capitaliste grâce au pouvoir de séduction de la marchandise associé aux pouvoirs de coercition de l'état a étendu sa domination sur toute la planète. Mais ces succès sont en réalité fragiles. Les conséquences de cette domination apparaissent de plus en plus évidentes et nous rentrons dans l'ère des catastrophes, (guerres, épidémies, épuisement des ressources etc) préludes probables à un effondrement complet du système. Notre capacité à construire une société différente dans laquelle les valeurs d'égalité, de collaboration, d'entraide et de solidarité remplaceront définitivement les valeurs liées à la marchandise (concurrence, hiérarchie, profit) dépend essentiellement de notre capacité à propager les idéaux de l'anarchie. C'est aujourd'hui que le monde futur se construit.



Après lecture de l'article en suivant, certains membres du comité de rédaction ont considéré que ce texte pouvait prêter à confusion en faisant la part trop belle à une entreprise. Pour éviter toute interprétation fallacieuse, nous tenons à préciser les points suivants :

- **en économie capitaliste, c'est principalement dans l'entreprise que s'initie et s'exprime le rapport dominants/dominés.**
- **pour la CNT AIT, seule une révolution sociale authentique, c'est à dire initiée et conduite par les dominés eux même permettra de mettre fin aux horreurs du système actuel.**

Par ailleurs, nous savons que des expérimentations comme celle du Boulbil, d'une part permettent d'atténuer la souffrance ouvrière et d'autre part permettent aux salariés employés de découvrir que d'autres formes d'organisation de la société sont possibles, qu'un autre monde est envisageable, et que le « plafond de verre » du système capitaliste est dépassable. Parce qu'il n'y a pas de révolution sans révolutionnaires et qu'une révolution sociale victorieuse nécessite la présence dans la société d'un nombre très conséquent de personnes conscientes, nous avons donc choisi de publier cet article.

Visite rendue à la Boulangerie Coopérative « anarchiste » louboulbil.

Il n'était jamais arrivé que dans ce journal figure un article faisant l'éloge d'une entreprise gérée par un patron. Pourtant, suite à une série de publications dithyrambiques dans les médias décrivant une boulangerie coopérative anarchiste, nous avons décidé d'aller vérifier par nous-mêmes et....

« louboulbil », l'entreprise en question est un atelier de panification, créée par un ingénieur qui après avoir travaillé pour une multinationale en Amérique du sud a décidé à 28 ans de revenir dans son village d'origine.

Il a alors convaincu ses parents, petits agriculteurs de réunir leurs terres avec leurs voisins pour les exploiter plus rationnellement. Il s'est quant à lui, alors qu'il n'y connaissait rien, lancé dans la fabrication et la vente sur les marchés de plein vent, de pain de campagne.

Aujourd'hui, louboulbil emploie 32 salariés (20 ETP) et le pain est essentiellement vendu sur des marchés (1000 marchés par an) et dans quelques dépôts.

En économie capitaliste, la finalité d'une entreprise est de dégager des profits pour rémunérer les propriétaires de l'entreprise, c'est à dire les actionnaires. Ce sont eux qui ont mobilisé des capitaux et investi (bâtiments, machines, brevets etc.) pour créer l'entreprise. Le fonctionnement de l'entreprise et donc également le travail fourni par les salariés n'ont qu'une seule finalité : dégager des profits les plus élevés possibles pour rétribuer les actionnaires, et ce n'est que par accroc qu'une entreprise fournit des biens ou des services à ses clients. L'augmentation du chiffre d'affaire et de la marge bénéficiaire prime donc sur tout le reste.

La conception sociale et égalitaire du créateur du « boulbil » l'a amené à proposer de renverser les termes de l'équation; dans sa Coopérative agricole, la finalité ce sont les salariés et le capital n'est qu'un moyen, un instrument pour financer l'outil de travail. Donc la croissance du chiffre d'affaire et des profits n'est plus nécessaire et sont remplacés par d'autres objectifs.

La philosophie de l'entreprise se décline en 3 règles : pouvoir d'achat, temps libre et tranquillité ;

Règle n°1 : donner à tous les salariés un revenu correct : l'entreprise s'engage à ce que tous les ans au moins 50 % du chiffre d'affaire soit reversé aux salariés sous forme de salaires, primes ou charges sociales. A son embauche, un salarié va avoir un revenu net (salaire+ primes) de 2000€ et au bout de 3ans il aura au minimum 3000€ (car la rémunération peut être doublée pour ceux qui travaillent la nuit ou le weekend). Ainsi, les salariés deviennent partie prenante de l'entreprise, et leurs efforts sont rémunérés.

Règle n°2 : donner aux salariés beaucoup de temps libre : le temps de travail est fixé à 4 jours par semaine et un salarié a droit à 10 semaines de congé payé (en fait un salarié travaille 168 jours par an). Pour

préserver la tranquillité des salariés, l'entreprise va jusqu'à refuser les commandes arrivant en retard et qui donc nécessiteraient d'effectuer des heures supplémentaires.

Règle n°3 : La croissance du chiffre d'affaire n'est pas un but et même est limitée -pas plus de 7%- tout ce qui pourrait perturber la marche normale de l'entreprise et donc perturber la tranquillité des salariés est refusé. Des règles ont été mise en place pour cela, par exemple la communication entre les différents services se fait exclusivement (pas de téléphone) par écrit sur des tableaux où les salariés inscrivent leurs demandes, (un intranet maison) ; dans chaque service un remplaçant est prévu en cas d'absence (le taux d'absentéisme est très faible) ; la volonté de trouver des solutions en cas d'erreur et le refus de chercher un coupable. Aucun accident de travail à déplorer.

Les règles sont les mêmes pour tous et toutes (pas de plafond de verre, pas de discrimination, les salaires sont les même pour tous (sauf en cas de travail de nuit, samedi, dimanche), elles peuvent évoluer et sont construites en commun (l'anarchie, c'est la règle nous dit le fondateur). Grâce à cette organisation, les salariés travaillent en confiance, gèrent eux même leur travail, leur planning, leur congés, et ont le sentiment de participer à une œuvre commune. Et c'est certainement ce qui permet à l'entreprise de prospérer depuis 25 ans dans l'univers capitaliste, la Coopérative en effet ne peut compter que sur ses propres forces à savoir ses salariés et donc les achats à l'extérieur sont réduits au minimum : les bâtiments sont auto construits, les matériels achetés d'occasion et entretenus de même que les véhicules par l'équipe des mécanos.

Mais cet engagement volontaire des personnels qui se traduit par une productivité accrue n'est pas inné ; pour que les nouveaux salariés deviennent autonomes et se pénètrent de l'esprit autogestionnaire propre au boulbil, pour qu'ils se débarrassent de la mentalité de « soumis volontaire » à la hiérarchie, pour qu'ils se comportent en être libre et responsable, il faut entre un à trois ans de formation, insiste l'entrepreneur.

L'entreprise louboulbil « produit » donc outre du pain, des hommes et des femmes, plus conscients, plus émancipés, depuis plus de 25 ans, et prouve, s'il en est besoin qu'un autre modèle d'entreprise basée non plus sur le profit mais sur la coopération, l'entraide et la solidarité est possible.

LE SERVICE SOCIAL

ou comment sauver le monde avec trois bouts de ficelle

Cet Hôpital se présente comme un bastion de solidarité et d'humanisme. Traduction : on vous soigne si vous avez de la chance, on vous écoute si on n'est pas débordé, et sinon... bonne chance pour faire avancer votre dossier social dans le grand cirque bureaucratique.

Les Assistants de Service Social (profession régie par un Diplôme d'Etat, soumis à un code de déontologie lui-même soumis à notamment des "contraintes" judiciaires) sont de fait les héros involontaires du chaos.

Dans cet hôpital, le service social est composé uniquement de professionnelles féminines qui sont les guerrières du quotidien, armées de dossiers et d'une patience infinie. Leur mission : transformer un système social défaillant et surchargé en quelque chose d'à peu près fonctionnel. Entre appels aux organismes qui répondent quand ils ont le temps, gestion des patients sans toit et tentative de se coordonner avec une direction pressée de libérer des lits, elles jonglent comme des funambules sur un fil de rasoir rouillé.

Et en plus, elles doivent aussi encaisser la frustration des patients : "Pourquoi mon aide sociale n'est pas arrivée?"

Parce que, cher patient, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et le Conseil départemental fonctionnent à l'ère de la pierre polie, pas au XXI^e siècle. »

Management : simulation de contrôle ou libéralisation agressive de l'encadrement

Le management du service social? On pourrait appeler ça "l'art du compromis et du miracle quotidien". Les équipes ont droit à des réunions sur la reconnaissance et l'écoute, pendant qu'elles se débattent avec des effectifs insuffisants et des situations impossibles.

Que fait la direction ?

Autonomie? Oui, dans le sens où vous décidez quel incendie social éteindre en premier. Jusque-là. Aujourd'hui, le sujet est obsolète.

Reconnaissance? Théorique, mais parfaite pour les rapports annuels.

Moyens? Haha, bonne blague.

Le droit à la sécurité des assistantes sociales : fiction ou concept futuriste ?

Ah, la sécurité! Sujet tellement révolutionnaire qu'il pourrait presque figurer dans un manifeste anarcho-socialiste :

Les assistantes sociales se baladent entre patients en crise, familles

furieuses et situations explosives, avec pour seule protection... leur courage et un téléphone portable.

Les menaces verbales et situations tendues sont quotidiennes, mais la notion de "sécurité garantie" reste un concept philosophique.

Les protocoles? Sur le papier seulement. Dans la vraie vie, il faut ruser, anticiper et espérer que personne ne perde patience.

Comme ce patient SDF atteint d'addiction qui s'est vu couper le RSA, sa seule source de revenu, qui a cherché l'assistante sociale dans l'hôpital puis dans la ville proférant des menaces contre elle et sa famille. A ce moment-là, aucun soutien de l'institution employeuse qui a refusé de porter plainte et l'a invitée à déposer une plainte à titre personnel, Résultat : arrêt maladie pour burn-out pour plusieurs mois.

Ou encore cette femme enceinte victime de violence conjugale, hospitalisée pour mise à l'abri (elle est venue à une simple consultation avec ses valises, formulant précisément avoir peur, besoin d'aide. "Ne me laissez pas rentrer chez moi !". Mise à l'abri oui, mais que croyez-vous que l'heureux futur papa a fait ? Il a cherché l'assistante sociale dans tout l'établissement.

Le service social est un phare dans la nuit du chaos administratif, une résistance quotidienne face à l'injustice sociale, avec pour seules armes : patience, débrouillardise, sarcasme et un soupçon de rébellion.

Dernier exemple : Des parents de nourrisson très en difficultés, des comportements peu adaptés et une mise en danger du bébé CONSTATES non par l'assistante sociale mais bien par les soignants du service.

- bataille avec le service qui ne voulait pas écrire au Procureur (c'est la loi, c'est répréhensible par de la prison ferme et une amende conséquente). Et surtout / MISE EN DANGER D'UN NOURRISSON (tu en veux du label "amis des bébés" ?!)

- Le service social s'est vu délocalisé à l'autre bout de l'hôpital, même pas accessible par l'intérieur du bâtiment (les personnes sortant des urgences et les femmes enceintes sauront nous en remercier).

Pas de système d'alarme malgré les relances incessantes par les soignants depuis plusieurs années.

Malgré ces réclamations répétées à la direction COMME AUX SYNDICATS, et malgré l'intervention de la CARSAT les assistantes sociales se sont vues en fin d'année 2025 voir désignées 2 CADRES SUCCESSIVES EN 2 MOIS; (Les CARSAT, CRAMIF et CGSS jouent un rôle clé dans la prévention des risques professionnels en France. Elles sont responsables de la mise en place de mesures de prévention, de la formation à la prévention des risques professionnels, et de l'organisation de conférences et de réunions d'information. Elles offrent également des aides financières pour améliorer les conditions de travail et des dispositifs d'évaluation et de prévention www.carsat-mp.fr), leurs horaires, matin et soir, sont aujourd'hui épiés par la Directrice avec la complicité du syndicat majoritaire et de certains cadres de soins.

Que doit-on en déduire ?

Pour finaliser le tableau, le service social est composé de femmes toutes à temps partiel sauf une.

Dans le médico-social, 90% des emplois sont occupés par des femmes. Les professions se conjuguent donc au féminin. Secrétaires, assistantes sociales, éducatrices spécialisées, conseillères en économie sociale et familiale, ces femmes qui sont en premières lignes sont également les premières à subir le manque de reconnaissance que de nombreuses associations et organisations dénoncent depuis plusieurs mois en se mobilisant pour demander la revalorisation de tous les métiers de l'humain.

Le service social de cet hôpital ne déroge pas à cette tendance. Sous couvert de la convention collective hospitalière, la FEHAP, la Direction fait la sourde oreille. Peu d'argent, 5 semaines /an de congés, plus de possibilité de faire des heures sup (pourtant légitimes) et pouvoir les récupérer pour passer un peu plus de 5 semaines par an en famille/ amis etc... Il va bientôt falloir que les salariés payent pour travailler ! Déjà qu'il y a le lundi de pentecôte à "rembourser" ...

Le service social est un tout petit service au regard des autres services de l'hôpital. Il n'est jamais prioritaire, sauf quand il faut vite le mettre au placard parce-que la CARSAT est appelée à la rescousse.

Politiques sociales et santé : électeurs d'abord, patients ensuite

Et maintenant, accrochez-vous, car voici le clou du spectacle pendant le temps des élections municipales : les politiques sociales et de santé à l'hôpital... au rythme des échéances électorales.

Avant les élections, on vous parle de "réformes ambitieuses", de "renforcement des services sociaux" et de "priorité aux populations vulnérables", de soutien aux mouvements sociaux. Tout est joli sur papier, affiches et discours télévisés compris.

Après les urnes ? Surprise : les budgets restent serrés, les effectifs inchangés, et les assistants sociaux se débrouillent avec le peu qu'on daigne leur accorder.

Chaque projet social devient un tour de magie électoral : promettre des miracles en campagne, puis laisser le service social faire des tours de passe-passe avec trois bouts de ficelle et un brin de patience.

En résumé : si vous pensiez que les politiques sociales fonctionnent pour répondre aux besoins, détrompez-vous. Dans cet hôpital, elles sont fonction des cycles électoraux et d'une direction digne de gérer les horribles Korian et autres multinationales, pendant que les personnels du service social d'essayent de sauver les meubles... et les patients.

Le service social est un phare dans la nuit du chaos administratif, une résistance quotidienne face à l'injustice sociale, avec pour seules armes : patience, débrouillardise, sarcasme et un soupçon de rébellion.

Pour y survivre, mieux vaut aimer la pagaille, le sarcasme et la débrouille, parce que c'est le menu quotidien, avec ou sans café, avec ou sans protocole de sécurité, et surtout avec ou sans promesse électorale respectée.

Une guerrière du quotidien.

La maltraitance institutionnelle organisée dans le périscolaire : Nous ne tiendrons plus !

Je suis revenue dans le monde du périscolaire après cinq ans d'absence. J'ai fait le choix de me barrer parce-que j'étais en train de me faner doucement mais sûrement.

Je suis coordinatrice, pour un temps. Ce que j'ai retrouvé n'est pas un secteur en difficulté. C'est un champ sinistré. Des équipes brisées, des directions épuisées, des animateurs précarisés, abandonnés, remplaçables. Cela a toujours été, mais l'évolution est très inquiétante. Et au-dessus, des institutions qui savent parfaitement ce qu'elles font. Ce sont des choix politiques.

Il faut cesser de parler de manque de moyens comme d'une fatalité. Les collectivités territoriales organisent sciemment la pénurie : budgets contraints, postes non-remplacés, précarité maintenue, formation sacrifiée. Tout cela est connu. Rien n'est corrigé. Pourquoi ? Parce-que ça tient quand même. Parce-que nous tenons.

Le système repose sur une mécanique simple : pousser jusqu'à la limite. Les personnes tombent en « burn-out ». Elles sont remplacées ou pas. Epuiser les directions, les coordinations, jusqu'à qu'elles



deviennent des gestionnaires de crise permanents. Maintenir les équipes sous tension constante. Accepter la dégradation des pratiques, tant que le service minimum est assuré. On ne cherche plus à bien faire, on cherche à ce que ça ne s'effondre pas complètement. Et quand ça craque ? On remplace ou on laisse pourrir.

Les animateurs sont maintenus dans une instabilité permanente. Temps partiels imposés, salaires indignes, formation de mauvaise qualité ou inexistante. Et maintenant, faute de recrutement, plus aucun filtre. On

garde, on bricole, on expose tout le monde, enfants comme professionnels, à des situations de plus en plus dégradées. Ce n'est pas seulement de la négligence, c'est un mode de gestion. Un personnel précaire, interchangeable, épuisé, est un personnel qui ne conteste pas. Qui ne tient pas dans la durée, qui ne construit pas de collectif.

L'éducation populaire est vidée, neutralisée. On continue d'utiliser les mots « émancipation », « pédagogie », « collectif » mais sur le terrain, c'est très compliqué de mettre la théorie en action. C'est l'usine. On a plus le temps de vraiment penser. L'éducation populaire est vidée de sa substance pour devenir un outil de gestion sociale à bas coût. Le système tient par notre soumission. Il faut le dire, ce système tient parce que nous acceptons de le faire tenir. Souvent, par conscience, par humanisme, par passion, par attachement, par culpabilité aussi. Parce qu'on ne veut pas abandonner les enfants, parce qu'on compense, parce qu'on pallie, parce qu'on absorbe. Mais ce que nous faisons

malgré nous, c'est prolonger une organisation qui nous détruit. Continuer à faire mieux dans ces conditions, ce n'est plus être professionnel, c'est participer à la normalisation de l'inacceptable.

Il faut refuser de compenser en permanence, de masquer les dysfonctionnements et de faire croire que « ça fonctionne ». Il faut construire un rapport de force. Il n'y aura aucune amélioration sans conflit. Les collectivités territoriales ne changeront rien sans y être contraintes. Il faut bloquer, désorganiser ce qui nous écrase et refuser d'être les rouages dociles de cette machine. Nous devons arrêter d'encaisser. Nous ne sommes pas des variables d'ajustement, nous ne sommes pas des amortisseurs sociaux. Nous sommes celles et ceux qui faisons vivre l'éducation au quotidien. Et sans nous, rien ne tient. Oui, ils organisent depuis longtemps la casse. Mais nous pouvons organiser la riposte. Et cette fois, il va falloir aller jusqu'au bout.

Pour en finir avec Chomsky

Dans un article initialement publié dans la revue *L'oiseau-tempête*, repris par le journal belge *"Alternative libertaire"* et celui de la CNT-AIT (1) puis proposé sur son propre blog, Claude Guillon avait déjà souligné de façon remarquable, dès 2002, cette espèce de supercherie consistant à vouloir incorporer absolument Noam Chomsky, cet "anarchiste d'Etat", dans les rangs libertaires, avec cette identique ferveur imprudente que d'autres, ou les mêmes, déploierent envers Michel Onfray, cette autre imposture "anarchiste".

En 2020, j'avais pour ma part, dans un article intitulé "Le naufrage de Noam Chomsky", dénoncé la complicité de cet intellectuel avec les dictatures latino-américaines de gauche, notamment le régime castriste, complicité fondée sur un anti-impérialisme l'ayant amené à opter pour la peste par haine du choléra, ce qui, avouons-le, montre un degré de réflexion assez misérable chez une personne présentée par certains chroniqueurs libertaires comme l'un des grands penseurs contemporains. Nous sommes quelques-uns, par ailleurs, à n'avoir pas oublié qu'avant tout cela Chomsky a choisi, parmi tous les individus qui sur la planète ont fait l'objet de censure, de poursuites ou d'arrestation pour leurs écrits, de défendre les plus indéfendables d'entre eux, les négationnistes Robert Faurisson ou Vincent Reynouard, alors qu'il n'a par exemple jamais dit un mot, lui qui s'intéressait tant à Cuba, sur le fameux "Printemps noir" de 2003 qui vit le régime castriste condamner soixante-quinze dissidents, dont trente journalistes indépendants, à des peines allant de 15 à 36 ans de prison. On pourrait d'ailleurs s'étonner que cette tolérance chomskienne envers le négationnisme ne l'ait pas définitivement rendu infréquentable dans le monde militant dit radical, mais quand on sait ce qu'a été l'attitude d'une partie de ce monde-là sur le sujet, plus rien ne surprend. Et puis voilà qu'il est question à nouveau de Noam Chomsky à travers l'affaire Epstein. Son nom apparaît environ à 6300 reprises dans les documents révélés par l'administration américaine. Nicolas Casaux, que l'on

connaît pour ses écrits pertinents concernant l'écologie et le féminisme, entre autres, s'est penché sur une centaine d'entre eux. Avant de conclure son propos sur la nocivité que présente l'adulation des célébrités et des maîtres à penser, travers assez courant du milieu militant, il met en évidence deux aspects inattendus chez qui se situerait prétendument dans la sphère libertaire. Le premier consiste, pour un anticapitaliste déclaré, à se tourner vers un riche homme d'affaires, personnalité mondaine et relation privilégiée de ce qu'on appelle sans rire "l'élite" (hommes d'Etat, politiciens professionnels, familles royales, stars du showbiz, etc.) afin de lui confier la gestion du patrimoine financier_ autour de 7,1 millions de dollars, quand même ! - que son travail au sein de l'impérialisme honni lui a permis d'accumuler. Le second réside dans le soutien apporté à celui qui connaissait alors de sérieux ennuis pour viols répétés, proxénétisme et pédocriminalité, autant de crimes dont Chomsky semble se désintéresser complètement. On attend généralement d'un libertaire ou prétendu tel, face à de telles horreurs, autre chose que ce message qu'il adresse à son ami en février 2019 : "J'ai observé la manière horrible dont tu es traité dans la presse et par le public. C'est douloureux à dire, mais je pense que la meilleure façon de procéder est de l'ignorer. C'est particulièrement vrai aujourd'hui, avec l'hystérie qui s'est développée autour des abus envers les femmes, qui a atteint un point tel que le simple fait de remettre en question une accusation est considéré comme un crime pire que le meurtre". Il serait vraiment temps que tous ceux qui se réclament de l'anarchisme cessent de voir en Chomsky un compagnon de route fréquentable. Laissons le soin à d'autres radicaux de son acabit le soin de l'intégrer dans leur baratin anti-impérialiste.

Source : Le blog de Floréal 5 février 2026

(1) *L'effet Chomsky ou l'anarchisme d'Etat, à lire sur le blog de la CNT-AIT : <https://cnt-ait.info/2021/07/02/leffet-chomsky>*

Décrépitude des Lois.

Le toujours sympathique palmipède nous avertit dans un court article de la faillite de la République qui surage au milieu de ses contradictions fondamentales.

"Décrets ... pitude des lois"

(Le Canard Enchaîné du mercredi 25 février 2026, page 2)

LE CRI D'ALARME est lancé par la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, dans un entretien au «Figaro» (19/2): "Il y a beaucoup de retard dans la mise en application des lois. Peu de décrets d'application sont pris dans un délai de six mois après le vote du Parlement." Afin de bien comprendre l'importance de ce constat, un modeste cours de droit s'impose. Pour de nombreux projets de loi adoptés définitivement par le Parlement, et le cas échéant validés par le Conseil constitutionnel, la promulgation ne suffit pas.

Logorrhée législative

Moins de la moitié sont en effet «d'application directe». Les autres nécessitent des décrets d'application pour entrer en vigueur. Or, le 31 mars 2025, selon le dernier bilan annuel établi par le Sénat, sur 51 lois votées par le Parlement lors de la session précédente, seules 4 étaient totalement appliquées.

Le délai moyen de publication des textes d'application est désormais de 7 mois et 24 jours. Comme l'a souligné la sénatrice Sylvie Vermeillet (Public Sénat, 11/6/25): "Une loi si belle soit-elle, ne sert strictement à rien sans ses textes d'application. L'absence de parution de décrets nécessaires crée un sentiment d'incompréhension, d'insécurité juridique, voire de frustration pour les Français."

Ces retards, dénoncés chaque année aussi bien par les vice-présidents successifs du Conseil d'État que par les parlementaires de tous bords, tiennent à plusieurs raisons. D'abord à l'inflation législative, pour ne pas dire la logorrhée juridique, devenue une spécialité française: les textes votés dépassent souvent les 100 pages et nécessitent donc un nombre croissant de décrets d'application.

Ensuite, de plus en plus de lois concernent plusieurs ministères, qui doivent se coordonner pour rédiger lesdits décrets mais tardent à le faire. Enfin, certains décrets ne voient jamais le jour: lorsque le gouvernement n'est pas parvenu à empêcher l'adoption d'une proposition de loi qui lui déplaît, il ne lui reste parfois que cette méthode radicale.

Comme le constate encore Yaël Braun-Pivet, "aujourd'hui, il n'existe aucun moyen juridique de contraindre le gouvernement d'appliquer une loi votée par le Parlement. C'est dingue".

La présidente de l'Assemblée nationale découvrirait-elle les charmes du «parlementarisme rationalisé» ?

Commentaire anarcho-syndicaliste :

- Le spectacle de la production juridique par les représentants de la fiction juridique qu'est le toujours introuvable "Peuple Français" a des trous dans la raquette symbolique, car cette production juridique est elle-même une fiction! En dernier ressort, le Gouvernement ne produit pas ou peu de décrets d'application, ce qui anéantit la majeure partie des lois votées.

- Certains parlementaires s'agitent, car le spectacle de la démocratie représentative, mécanique normalement bien huilée, voit ainsi des grains de sable dans ses rouages les plus secrets. Cela crée "un sentiment d'incompréhension, d'insécurité juridique, voire de frustration pour les Français." En effet, qu'est-ce qui différencie alors ce beau gouvernement d'une dictature sans foi ni loi?

- Ce qui est plus intéressant encore, c'est que la réalité, celle de la confiscation des lois par une clique irresponsable, parlementaire ou gouvernementale, n'intéresse personne. C'est le "sentiment", c'est-à-dire l'illusion politique qui ne doit pas être mis en danger, pour que le château de cartes reste stable. Comme la sécurité est un sentiment qui souvent s'oppose au fait qu'est la sûreté; la Loi votée doit paraître toute puissante et efficiente, quand elle n'est en réalité que lettre morte dans la majeure partie des cas. La "frustration" des Français va-t-elle les conduire à un changement de régime?

- Ce qui est aussi à retenir, c'est l'inefficacité profonde d'un tel système au-delà de son iniquité. Tout le monde ou presque tombe sur le dos du fédéralisme et de l'autogestion, ou de la démocratie directe, au nom de son inefficacité supposée (en fait une vieille lune issue du Montesquieu de l'Esprit des Lois1). Force est de constater que l'inflation juridique, la multiplication des ministères et la lenteur gouvernementale sont d'un système inepte et indéfendable. La vraie Révolution reste à faire, celle de la Commune libertaire, de quoi dépasser un court article du volatile.

CNT-AIT 32

1- Par exemple dans le livre XIV intitulé : "Des lois, dans le rapport qu'elles ont avec la nature du climat. "



LA JEUNESSE ET L'ARMÉE

Nous sommes dans une situation critique. Le retour du service militaire s'impose de nouveau dans le débat médiatique. Le service militaire volontaire est déjà en route depuis janvier 2026, mais deviendra rapidement obligatoire. À partir de ce constat, il est nécessaire d'alerter toute la jeunesse : ne se joindre sous aucun prétexte à ce corps mortifère.

On peut l'attester : Pôle emploi (rebaptisé France Travail, un nom au parfum nationaliste) a pris un virage clairement militariste ces dernières années. Cet organisme pousse les jeunes à participer à des formations militaires en échange de la gratuité des études ou de subventions censées lutter contre la précarité. Sur les sites officiels, ces programmes sont présentés comme permettant « d'acquérir des compétences » et de bénéficier d'une formation rémunérée. En réalité, il faut le savoir : cette propagande vise la jeunesse, pour la transformer en machine de combat, réduite à obéir et à tuer d'autres compagnons prolétaires, dans l'unique but de faire prospérer la rente des capitalistes. L'armée procède de surcroît à des méthodes de harcèlement téléphonique et par mail afin que la jeunesse craque et décide de s'engager, en promettant la gratuité à vie des soins de santé, des études gratuites, etc. L'armée procède également via les réseaux sociaux pour attirer la jeunesse, notamment à travers des livres sur TikTok ou des publications sur Instagram, afin de toucher des publics toujours plus jeunes et normaliser l'engagement militaire dès l'adolescence. Un autre organisme procède aussi à la propagande militariste : la Mission locale. La conséquence est terrible : les formations dites « obligatoires » sont désormais, pour une large part, organisées avec l'aide de l'armée, banalisant la présence militaire dans les parcours d'insertion professionnelle de la jeunesse.

La jeunesse est l'avenir d'un monde où une humanité libertaire pourrait enfin prendre sens, où l'égalité, la solidarité et l'entraide constituent la base d'une société future. Jeunesse, ne gâche pas ton avenir en rejoignant l'armée, négation même de l'humanité libertaire. Rejoins la « néga-guerre », représentant un acte de bonté, un acte révolutionnaire. Viva la jeunesse...

Viva la révolution sociale !

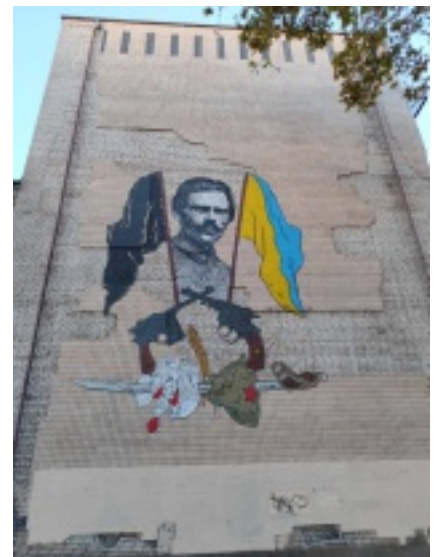


De la guerre et des anarchistes russes...

Un texte de mise au point de Viatcheslav Azarov, d'Odessa

Pour le deuxième jour consécutif, les médias regorgent d'articles sur la mort de l'artiste ukrainien David Chichkan, tombé au front. Fidèle à la règle « si on ne parle pas bien des morts, on ne parle pas du tout », je dirai simplement qu'il repose en paix ; il a défendu son pays jusqu'à son dernier souffle. Mais, excusez-moi, l'anarchisme n'a rien à voir avec cela, même si la plupart de ces articles insistent sur ses convictions anarchistes. Et je ne vous mentirai pas, sa fresque de 2023 à Zaporojye, représentant Makhno sous le drapeau national ukrainien, m'a profondément indigné.

Cette discussion aurait dû commencer dès 2017-2018. J'ai déjà publié quelques éléments épars, mais je vais tenter de les rassembler pour vous donner une vision d'ensemble. À cette époque, les organisations anarchistes en Ukraine avaient été complètement anéanties par des groupes



14 ●●●●● Antimilitarisme ●

d'extrême droite bénéficiant de la protection de la police et des services de sécurité de l'État. L'essence du conflit résidait dans le fait que, conformément à leurs valeurs, les anarchistes idéologiques [ou révolutionnaires, par opposition aux "anarchistes styles de vie"], après le Maïdan, s'opposaient aux réformes néolibérales et à la marchandisation de la sphère sociale, qui avaient plongé une grande partie de la population ukrainienne dans la pauvreté. L'État, au contraire, menait une politique de répression de tout mouvement de gauche et empêchait les travailleurs et les populations les plus vulnérables de s'organiser et de défendre leurs droits. Notre Union des Anarchistes d'Ukraine (UAU) a elle aussi succombé dans ce combat inégal.

Immédiatement après cette défaite, des représentants des autorités ont commencé à nous approcher avec une constance surprenante, cherchant à nous persuader de vendre le parti ou de le confier à un haut fonctionnaire. Le premier à se présenter fut un messenger du conseiller du ministre de l'Intérieur, qui souhaitait qu'on lui confie la direction de notre organisation. Le cynisme de cette démarche est frappant : sans aucun fondement juridique, ils ont détruit l'organisation, muselé ses militants, les ont empêchés de manifester en les attaquant sans cesse, puis leur ont proposé un rôle d'organisation satellite du ministère de l'Intérieur. Mais les organisateurs de cette opération brutale n'ont pas tenu compte de la différence de vision du monde : tandis que pour un nationaliste, devenir un haut gradé de la police et recourir légalement à la violence est l'idéal suprême, pour un anarchiste, collaborer avec les autorités est une honte indélébile, une stigmatisation à vie d'être un provocateur. Pourtant, depuis l'époque de Lutsenko [1], la police ukrainienne nourrit une fascination malsaine pour Makhno, même si quoi de plus éloigné de l'idéal anarchiste que les autorités répressives ?

D'autres méthodes ont ensuite été employées, avec des offres de rançons diverses. À l'automne 2021, un intermédiaire représentant un général de haut rang, nous a également proposé de le nommer président de notre Union et a suggéré que la défense territoriale soit organisée sous l'égide de l'Union des anarchistes d'Ukraine, en s'appuyant sur l'héritage historique des makhnovistes. Ils étaient déjà au courant de la guerre imminente, et les stratégies politiques de la cour comptaient visiblement instrumentaliser ce symbole fort pour la défense de l'État : défendre Huliaipole sous les couleurs et avec l'image des makhnovistes. De plus, lors d'une conversation privée, un représentant compétent m'a dit directement :

« Eh bien, décidez, nous le ferons de toute façon, avec ou sans vous. ». Leur dernière tactique a consisté à proposer la création de cellules locales de notre parti, composées de néophytes ignorant tout de l'anarchisme. Dans l'état où elle se trouvait à l'époque, l'Union des anarchistes d'Ukraine était incapable de vérifier la présence éventuelle de radicaux d'extrême droite ou d'informateurs de police parmi ses membres, et donc de former adéquatement ces nouveaux collectifs. Nous risquions d'être entraînés dans les jeux de l'extrême droite ou des services spéciaux, dont il nous serait impossible de nous extraire.

Je l'ai déjà écrit [par ailleurs], mais je le répète : des anarchistes ont combattu dans les rangs de l'Armée rouge, et l'Armée rebelle de Makhno a conclu un accord avec le gouvernement de l'Ukraine soviétique contre leur ennemi commun, Wrangel. Mais dans les deux cas, les Makhnovistes poursuivaient des objectifs anarchistes. La résolution du 1er Congrès de la Confédération des organisations

anarchistes d'Ukraine « Nabat », en avril 1919, stipulait que si des anarchistes rejoignaient l'Armée rouge, ils devaient mener leur propagande au sein des troupes et créer des groupes anarchistes conscients de défenseurs de la révolution sociale en son sein. Quant à l'accord de Starobelsk, conclu en octobre 1920 entre l'Armée insurgée rebelle de Makhno/Makhnovistes et la République Socialiste Soviétique RSS d'Ukraine, il comportait un volet politique prévoyant que les Makhnovistes acceptaient d'aller verser leur sang et se rendraient sur le front contre [les troupes du général blanc] Wrangel en échange de la légalisation l'agitation anarchiste, l'élection d'anarchistes aux Soviets à tous les niveaux et l'instauration d'une autonomie anarchiste dans la région de Goulyai-Polié [la ville d'origine de Makhno et épice de l'influence anarchiste en Ukraine pendant la période révolutionnaire].

Je suis pleinement conscient de l'immense différence entre les conditions et l'état d'esprit sociopolitiques de la société actuelle et ceux d'il y a plus d'un siècle. Je comprends aussi que le chemin qui mène de notre réalité à l'idéal anarchiste est bien plus long qu'il ne l'était pour Makhno. Mais je suis profondément convaincu qu'un anarchiste idéologique [révolutionnaire] ne peut coopérer avec l'État, en abandonnant généralement la voie anarchiste, sans exiger en retour de la part de l'État la mise en œuvre des projets anarchistes les plus fondamentaux, à savoir : la liberté de manifestation, l'introduction de mécanismes d'entraide, etc. Si, pour servir les intérêts de l'État, un anarchiste idéologique se contente de mettre ses idées de côté en attendant des jours meilleurs, s'il se débarrasse de ses symboles, comme il se débarrasserait de sa salopette de travail, il cesse tout simplement d'être anarchiste. Pire encore, s'il conserve l'apparence d'un anarchiste mais défend en réalité des ordres politiques antagonistes à ses idées, un système de gouvernement répressif, il s'agit là d'une sorte de cosplay / mascarade honteuse, d'un déguisement qui discrédite le mouvement anarchiste.

Par conséquent, lors de ces contacts avec des représentants de l'État, notre organisation a formulé des contre-propositions, sollicitant un soutien pour ses projets en échange d'une aide à l'État qui nous soit acceptable. Dans ce contexte, ces projets ne représentaient aucune menace pour les autorités, notamment en ce qui concerne les structures de base d'autonomie locale et de services sociaux autogérés, et contribuaient même à alléger le fardeau social pesant sur le budget [de l'État]. Cependant, de notre point de vue, ils jetaient les bases d'une rupture avec le paternalisme post-soviétique au profit d'un développement indépendant de la société civile. Aucune de nos propositions ne fut acceptée, et les autorités persistèrent dans leurs tentatives de pression sur notre organisation, cherchant à la mettre au service du régime sans aucune obligation de leur part, dans l'espoir que nous nous contenterions de quelques miettes.

Cela s'inscrit parfaitement dans le courant politique dominant actuel en Ukraine, où, quels que soient leurs noms, les partis et les organisations publiques promeuvent la même idéologie national-conservatrice et la même économie néolibérale. La « fin de l'histoire », selon Fukuyama. Mais mes compagnons et moi nous n'étions pas intéressés par faire une carrière comme officiels [dans les institutions] ne nous intéressons pas à la carrière des fonctionnaires, sinon nous aurions depuis longtemps renoncé à l'anarchisme. Bref, nous ne sommes pas parvenus à un accord.

Nos permanences hebdomadaires,
Tout les samedi de 17H à 19H.

Terre et Liberté, révoltes paysannes d'hier
et d'aujourd'hui, Débat public, Samedi 4
avril, 14 h-20H, Salle commune de Sarp
(65370)

la CNT-AIT vous invite à venir débattre
de la situation de l'agriculture et de la
question de l'autonomie alimentaire. Les
débats seront ponctués d'interventions
chantées par la Chorale de la Rojinegra.

CIP – Acte V

Débat sur Mai/Juin 1968

JEUDI 16 Avril,

de 18h45 (accueil) à 21h (clôture des
débats),

à la PIZZERIA « chez Zoubir »,
2, rue Bertrand de Born,
Métro Jean Jaurès

SIA (Solidarité Internationale Antifasciste):

solidariteinternationaleantifasciste.wordpress.com

SIA-toulouse@riseup.net

facebook.com/Solidarité-Internationale-
Antifasciste

Les Initiatives CNT-AIT regroupent des
personnes qui se retrouvent dans
les principes, tactiques et finalités de
l'Anarchosyndicalisme, et
souhaitent commencer à oeuvrer localement
pour diffuser nos idées et nos
pratiques.

Si vous aussi vous souhaitez créer localement
une initiative CNT-AIT, ou
rejoindre un projet en cours, n'hésitez pas à
prendre contact avec nous
par mail (contact@cntaitoulouse.lautre.net) ou
par courrier (CNT-AIT, 7
rue St Rémésy 31000 TOULOUSE)

Pour en savoir plus :

Déclarations de principes et statuts de la CNT-
AIT

[http://www.cntaitoulouse.lautre.net/spip.php?
rubrique141](http://www.cntaitoulouse.lautre.net/spip.php?rubrique141)

L'Anarchosyndicalisme en question et
Fédéréseau : [https://cnt-ait.info/la-cnt-ait-
cest-quoi](https://cnt-ait.info/la-cnt-ait-cest-quoi)

Cependant, même sans notre participation, après trois ans de guerre, force est de constater que les autorités n'ont pas réussi à développer un mouvement sérieux en faveur de leur son soutien, fondé sur les idées anarchistes et se réclamant de la Makhnovchtchina. Bien que nous ne soyons pas les seuls au monde, et que la présence d'anarchistes dans les rangs des forces armées ukrainiennes soit encouragée par plusieurs acteurs occidentaux du mouvement anarchiste, malgré les ressources considérables dont dispose l'État grâce au soutien occidental, celui-ci n'a pas réussi à rallier à sa cause un nombre significatif de personnes se déclarant anarchistes. Plusieurs campagnes d'information ont été menées, comme celle de la fresque de David Chitchkan, mais elles ont été extrêmement maladroitement, témoignant d'une méconnaissance des fondements de l'idéologie et du système de valeurs anarchistes, et ont donc échoué. Certes, une certaine frange a émergé au sein du camp nationaliste, se réclamant du national-anarchisme. Mais leurs écrits contredisent souvent les principes fondamentaux de l'anarchisme et ne sont donc pas pris au sérieux par le mouvement.

Je ne mettrai pas d'étiquettes sur mes vieux amis anarchistes ni les nouveaux venus dans notre mouvement qui ont décidé, d'une manière ou d'une autre, de soutenir d'abord le gouvernement post-Maïdan puis de défendre l'État dans ce conflit. Ils peuvent s'expliquer s'ils le souhaitent, à l'exception, bien sûr, des provocateurs déclarés, dont les légendes n'intéressent plus personne. J'ai simplement exposé ma position et celle de mes compagnons qui, durant cette décennie difficile, ne se sont pas lassés et n'ont pas renoncé face à l'absence de droits à l'émigration interne, là où le régime post-Maïdan nous a poussés.

Mais j'insiste sur le fait que la défense de l'État, devoir constitutionnel des citoyens et obligation que sont contraints d'assumer même les personnes aux convictions anarchistes lorsqu'elles sont mobilisées et ne sont pas entrées dans la clandestinité, ne doit pas être présentée comme la défense d'idéaux anarchistes. Nombre de commandants de l'armée de Makhno étaient des vétérans de la Première Guerre mondiale, à l'image de Vdovichenko, commandant du 2ème corps Azov de l'armée de Makhno et qui était déjà membre d'un groupe anarchiste avant la mobilisation de 1914. Pourtant, aucun d'entre eux n'a déclaré défendre des idéaux anarchistes dans une guerre impérialiste au service de l'autocratie. Dans de tels cas, ils combattent en tant que citoyens, et non en tant qu'anarchistes. Cela est d'autant plus vrai aujourd'hui, où les autorités, même sur des points mineurs, refusent de faire des concessions à notre idée, cherchant simplement préférant instrumentaliser notre étendard et notre histoire à des fins de propagande afin de mobiliser la société en faveur de et de servir leurs intérêts corporatifs étroits, qui sont par ailleurs destructeurs pour l'immense majorité de la population ukrainienne.

Mais toute guerre a une fin têt ou tard. Et têt ou tard, nous aurons une occasion unique de mettre les méthodes / techniques technologies anarchistes d'autogestion et d'autonomie universelle au service de nos concitoyens. Le processus de reconstruction du pays après la guerre doit impérativement inclure la reconstruction des relations sociales, leur humanisation et la modernisation du contrat social. Dans les conditions de ruine économique et de budget public exsangue, nos projets d'entraide et de solidarité peuvent aider les Ukrainiens à surmonter ces temps difficiles et à devenir des citoyens nouveaux et indépendants. Parallèlement, ils ne constitueront en aucun cas une forme de coopération entre anarchistes et État, ce qui nous discréditerait et violerait nos principes. Dans ce travail important et nécessaire, nous sommes prêts à soutenir tous les défenseurs des idées anarchistes et de l'héritage de Makhno qui ont persévéré et enduré avec constance les épreuves de la dernière décennie, qui n'ont pas persécuté leurs compagnons camarades en se mettant au service des élites et qui n'ont pas troqué notre rêve contre les miettes tombées de la table de ceux qui sont au pouvoir.

Viatcheslav Azarov

[1] Note des Traductrices : Iouri Loutsenko Il a été ministre de l'Intérieur dans les gouvernements de Ioulia Tymochenko, Iouriï Iekhanourov et Viktor Ianoukovytch entre le 18 décembre 2007 et le 11 mars 2010, puis Procureur général d'Ukraine entre 2016 et 201

<https://azarov.net/comprehension/practic/382-war-and-anarchists.html>

La guerre fait rage depuis quatre ans à l'Est de l'Europe, suite à « l'invasion à grande échelle » (pour reprendre la terminologie consacrée) de l'Ukraine par les armées de la Fédération de Russie. Beaucoup d'experts et d'analystes comparent la situation militaire avec celle de l'année 1917 sur le front occidental : guerre de position et de fantassin, boucheries humaines, lassitude et fatigue morale des combattants. La comparaison s'arrête là, car les contextes et les situations sont différentes (il n'y a pas de second front oriental, et la guerre ne s'est pas encore généralisée).

Certains individus, se réclamant de l'anarchisme tant en Russie qu'en Ukraine, mobilisent des arguments historiques pour justifier leur engagement au sein des forces armées nationales, essentiellement ukrainiennes. Le débat qui avait déchiré le mouvement anarchiste international en 1915-1916 entre défensistes – partisans de la participation active dans les forces armées étatiques, et internationalistes – qui au contraire appellent à refuser l'union sacrée et à transformer la guerre en révolution, se rejoue, même si le mouvement anarchiste (aussi bien dans les pays concernés par le conflit qu'au niveau international) n'a rien à voir en terme d'influence et de nombre par rapport à ce qu'il représentait au début du XXème siècle.

Il nous a semblé important, pour alimenter ce débat qui nous semble crucial car il porte sur la nature même de l'anarchisme (principe pour l'action révolution ou étiquette identitaire caractérisant un certain mode de vie), d'essayer de comprendre quelles avaient été les positions des anarchistes originaires de l'empire de Russie (qu'ils fussent Russes, Ukrainiens, Juifs ou Georgiens) pendant la Première guerre mondiale.

Pour cela, nous avons traduit pour la première fois en français l'étude détaillée du chercheur Dmitry Rublev, "The Russian Anarchist Movement During the First World War", qu'il a présentée en mai 2014 à l'Institut d'Histoire et de Relations internationale de l'Université de Szczecin (Pologne) à l'occasion du colloque « Depuis l'histoire de l'anarchisme – le 200ème anniversaire de la naissance de Mikhaïl Bakounine ». Nous nous sommes basés sur la traduction en anglais faite par Malcolm Archibald et disponible sur le site de la Bibliothèque Kate Sharley (<https://www.katesharpleylibrary.net/vhhp52>, mise en ligne le 27 mai 2017). Nous avons rajouté dans la traduction du texte original certaines informations complémentaires que nous avons

rassemblées, concernant les groupes anarchistes russes exilés en Europe et en Amérique du Nord. Les paragraphes additionnels sont signalés entre double crochets [[...]]. Nous avons également ajouté l'ensemble des illustrations et leurs légendes, ainsi que les intertitres.

Cette brochure est co-éditée par la CNT-AIT (section en France de l'Association Internationale des Travailleurs et des Travailleuses AIT) et l'initiative Olga Taratuta de solidarité avec les réfugiés, déserteurs et insoumis de Russie, d'Ukraine et Bélarus.

Les Activités antiguerre des anarchistes de l'Empire de Russie pendant la Première guerre mondiale (1914-1917)



Arrestation de deux soldats russes déserteurs, 1917



L'initiative Olga Taratuta a été créée le 22 février 2022 pour soutenir les déserteurs, insoumis et réfugiés russes, ukrainiens et bélarusses. Elle agit dans une perspective anationaliste et antimilitariste, et apporte un soutien politique et matériel à des réfugiés et déserteurs des deux camps.

Elle édite un bulletin que l'on peut télécharger sur son site internet <http://nowar.solidarite.online/blog> ou disponible au format papier, sur simple demande en écrivant à CNT-AIT, 7 rue St Rémésy 31000 TOULOUSE. Si vous souhaitez soutenir son activité financièrement, vous pouvez envoyer vos dons sous forme de chèque à l'ordre de « La lettre du CDES », mention « solidarité Olga » au dos, à l'adresse ci-dessus. Ou par virement bancaire :

Titulaire du compte : « La Lettre du CDES » ;

IBAN : FR36 2004 1010 1603 0872 1H03 752 ; BIC : PSSTFRPPTOU





Comme chaque année depuis 33 ans, la CNT AIT Toulousaine et Montalbanaise organise du dimanche 2 août au dimanche 9 août un camping sur le terrain municipal, de St Izare dans le sud Aveyron.

Ce camping se veut un moment de rencontres et de débats, d'échange mais aussi de détente et de convivialité. Pendant cette semaine, les participants venus pour quelques heures ou la semaine autogèrent toutes les activités. Nous proposerons et soumettrons à l'approbation des campeurs les différents thèmes des futurs débats.

Pour plus de renseignements prendre contact avec le CNT-AIT, 7 rue St Remesy, 31000 Toulouse.
ou mail: contact@cntaitoulouse.lautre.net

Vous pouvez également, trouver notre journal dans ces librairies :

- Librairie Terra Nova, 18 r Gambetta, 31000 Toulouse

- Librairie Flourey, 36 r Colombette, 31000 Toulouse

- EAGR Espace associatif Gilbert Roth, 64, avenue de la Révolution LIMOGES,

- Librairie Publico, 145 Rue Amelot, 75011 Paris

- Librairie Quilombo, 23 Rue Voltaire, 75011 Paris

- local Le Sabot, 21 rue des Allemands, 57 000 Metz

- Librairie "La Libambouille", 12/14 rue Jean Jaurès - 66500 Prades

- Librairie "Llibreria Catalana", 7 place Jean Payra - 66000 Perpignan

Nous venons d'éditer une nouvelle série d'autocollants rouges et noirs, du plus magnifique effet pour égayer les rues de vos villes et quartiers.

Plusieurs modèles sont disponibles. Télécharger le catalogue en ligne (<https://cnt-ait.info/2023/11/14/autocollants-anti-guerre-2/>) ou écrire pour nous le demander.

Nous les envoyons par paquet de 25, 50 ou 100. (vous pouvez mélanger les modèles). Le prix (port compris) est de 2,50 € pour 25, 5 € pour 50, 7,50 € pour 100 exemplaires.

**GUERRE, CASSE SOCIALE,
MISERE, INFLATION, CLIMAT...
LES CAPITALISTES SE GOINFRENT
ET NOUS ON CREVE !
A BAS LES PROFITEURS
DE GUERRE !
Anarchosyndicalisme ! CNT-AIT**

Israël : les pacifistes dont les anarchistes manifestent contre la guerre

Les pacifistes et anarchistes Israéliens ne sont peut-être pas nombreux mais cela ne les empêche pas d'exprimer de façon visible et active leur opposition à la guerre en cours et aux bombardements du Liban et de l'Iran

Le 17 février, des militants ont manifesté et perturbé le salon « Defence Tech Expo » à Tel Aviv, où des délégations de pays complices des massacres à Gaza étaient venues acheter des armes et des technologies développées par des entreprises israéliennes pour le nettoyage ethnique et le génocide de la Palestine. Désormais, après avoir prouvé leur « efficacité », ils peuvent les acheter et les utiliser pour leurs propres crimes de guerre et violations des droits humains. Un embargo bilatéral total sur les armes à destination d'Israël est impératif !



18●●●●International●

Les antimilitaristes israéliens portaient notamment des pancartes qui faisaient dire aux visiteurs « j'utilise Gaza comme un laboratoire d'essai » ou encore « je deviens riche, des enfants meurent »

Le 7 mars, à Tel-Aviv des activistes du groupe antisioniste "Palestinien 48", ainsi que des anarchistes, ont manifesté contre la guerre menée par les États-Unis et le gouvernement Israélien contre l'Iran, ainsi que contre les attaques contre le Liban et la Cisjordanie. Des agitateurs d'extrême droite ont perturbé la manifestation en brandissant un drapeau américain. Après quelques minutes, la police a dispersé la manifestation et arrêté un militant.

Photos : @oren_ziv / Actives tills



Communiqué du Groupe Anarchiste au Soudan en solidarité avec les populations en Iran et au Liban

Nous suivons avec inquiétude l'escalade des agissements criminels des puissances internationales, à savoir Israël, les États-Unis et l'Iran. En réalité, ce conflit est bien plus profond que la représentation qui en est faite dans les médias ; c'est une tentative d'entraîner toute la région dans une guerre absurde dans laquelle les populations deviennent les victimes des régimes autoritaires et des tentatives d'hégémonie mondiale des impérialismes par de nouveaux moyens.

Les peuples ont le droit de changer eux-mêmes leurs régimes politiques, et aucun autre pays n'a le droit de le faire pour renforcer ses alliés. Ce que les États-Unis recherchent dans cette région, c'est un nouvel allié qui facilitera l'exploitation des ressources, le contrôle des peuples et la répression des mouvements de résistance.

La résistance à l'impérialisme sous une dictature n'est ni plus ni moins qu'une autre forme de dictature. Tout en condamnant le régime fasciste iranien et en affirmant notre solidarité avec les populations qui luttent pour la liberté, nous affirmons que l'intervention israélienne dans la région et ses conséquences ne reviennent qu'à remplacer la dictature iranienne par la dictature étasunienne.

De notre position précaire et notre situation complexe, à l'heure où une guerre impérialiste absurde se profile [au Soudan], soutenue par les mêmes alliances que celles où sont impliqués l'Iran d'un côté et les États-Unis de l'autre, notre groupe rejette fermement l'idée de soumettre les peuples sous prétexte de leur apporter la liberté. Seuls les peuples peuvent conquérir leur liberté eux-mêmes; personne ne le fera à leur place.

Nous appelons les compagnons à travers le monde à s'unir autour de nos compagnons en Iran et au Liban. A nos compagnons au Liban et en Iran, nous leur disons qu'en dépit de notre situation difficile, nous suivons les évolutions de la situation chez vous. Nos cœurs sont avec vous et nos foyers vous sont ouverts, si vous en avez besoin. Nous ferons tout notre possible pour coopérer avec vous.

Vive les luttes du mouvement de libération à travers le monde !

Non à la guerre impérialiste !

Le Groupe Anarchiste du Soudan

02/03/2026

Situation actuelle au Rojava : réaction d'anarchistes Tunisiens

Refuser la liquidation par la violence de l'expérience de Rojava, sans céder à sa sacralisation

La situation à Rojava est réellement nuancée et complexe. Le reconnaître n'est ni une excuse ni une position ambiguë, mais la base minimale de toute critique sérieuse.

Je suis personnellement pour une critique rigoureuse de cette expérience, sans idéalisation ni fétichisation, mais une telle critique ne peut pas être construite à partir du purisme ou de jugements abstraits. Elle doit commencer par l'écoute des compagnons anarchistes qui ont été sur le terrain, qui ont vécu cette expérience pendant des années et qui en ont décrit les contradictions de l'intérieur.

L'anarchisme n'a jamais été une pratique « pure ». Historiquement, les anarchistes ont souvent été confrontés à des choix imposés par des circonstances extrêmes : alliances tactiques, compromis imposés par la guerre, décisions prises sous la menace immédiate de l'anéantissement. Les alliances avec les bolcheviks contre l'Armée blanche, les positions complexes au Mexique ou la participation des anarchistes au gouvernement républicain en Espagne ne relèvent pas d'une trahison morale abstraite, mais de rapports de force concrets et de contextes de guerre civile.

Le Rojava s'inscrit dans cette même logique historique. Cette expérience n'est pas née dans un espace idéologique neutre, mais au cœur d'une guerre totale, sous la menace permanente de Daech, du régime de Bachar, de la Turquie et dans un isolement international

presque complet. Ignorer ces conditions revient à produire une critique hors-sol, déconnectée de toute matérialité politique.

Oui, il existe à Rojava des compromis, des structures problématiques et des formes de pouvoir qui doivent être analysées et critiquées sans détour. Mais il faut aussi reconnaître un fait matériel central : cette expérience a permis de vaincre Daech sur le terrain, de résister au régime et de protéger une population menacée d'extermination, dans une période où, historiquement, les expériences anarchistes ont le plus souvent échoué à se maintenir face à une guerre prolongée.

Critiquer Rojava ne peut donc pas signifier adopter une posture de surplomb moral ni, pire encore, se réjouir de sa destruction. Être critique ne signifie pas être neutre face aux massacres. Face aux offensives actuelles et aux forces réactionnaires, y compris le gouvernement de Jolani, notre position doit rester claire : refuser toute sacralisation de l'expérience de Rojava sans jamais accepter sa liquidation par la violence. Une critique anarchiste cohérente est nécessairement située, matérialiste et solidaire, sans quoi elle cesse d'être une critique et devient, consciemment ou non, un appui aux ennemis de toute émancipation.

* Le Rojava est la région du nord-est de la Syrie où vivent les Kurdes.

Le code pénal des talibans comme carte de la domination totale.

Bien plus qu'un ensemble de lois pénales ou même un code religieux, le code pénal des talibans constitue une tentative systématique de réinscrire une hiérarchie au cœur même de la société. Cet effort culmine avec l'article 9, qui divise la société en quatre classes distinctes : les lettrés, la noblesse, la classe moyenne et la classe inférieure. Cette division n'est pas une simple digression juridique, mais le principe organisateur de l'ensemble du système. La punition, sa sévérité, la possibilité d'atténuation ou d'aggravation, et même la valeur existentielle de l'individu face à la loi sont toutes liées à l'appartenance à une classe sociale.

Lorsque la punition est déterminée par la classe sociale, il ne s'agit plus de justice (même au sens juridique du terme) ; il s'agit de la perpétuation des inégalités structurelles. Un acte isolé (insulte, critique, sortie du domicile, hésitation à obéir) peut se traduire pour les intellectuels par un simple avertissement ou le silence, mais pour une personne issue d'une classe inférieure, par de multiples coups de fouet, une longue peine de prison, voire un permis de tuer. Cela signifie que la loi n'est plus un outil de résolution des conflits ou de réparation des préjudices ; elle devient un instrument de reproduction et de légitimation de la hiérarchie du pouvoir. La classe supérieure n'est pas punie parce qu'elle est infaillible ; la classe inférieure l'est parce qu'elle est considérée comme intrinsèquement inférieure.

La pyramide sacrée ; le patriarcat et la dissolution de l'individu :

Cette pyramide ne s'arrête pas aux tribunaux. L'ensemble du document repose sur le principe de la transmission de l'autorité du sommet à la base. L'imam (chef spirituel), à son sommet, détient le droit absolu de vie et de mort (article 14). En dessous de lui, les oulémas et les proches du pouvoir sont les seuls juges et interprètes. Puis, le mari, le père, le maître (propriétaire d'esclaves) et même le simple citoyen endossent le rôle d'exécuteur de la « t'airât ». L'article 4, paragraphe 6, autorise même le recours direct à la violence contre toute personne reconnue coupable. Conséquence : la dissolution du monopole de la violence au profit d'un vaste réseau d'hommes armés, détenteurs d'une autorité religieuse, domestique ou tribale, chacun constituant sa propre force de police.

Dans une telle structure, l'individu n'est plus un sujet indépendant. Il n'existe plus qu'une position : votre place dans la pyramide détermine la vulnérabilité de votre corps à la torture, la marge de manœuvre de votre esprit, face au doute et la capacité de votre volonté à résister sans être anéanti. L'article 9 révèle sans détour : vous n'êtes pas humain ; vous êtes un échelon de l'échelle de la domination.

Propriété de classe du corps et de l'esprit :

Cette logique est d'une profondeur terrifiante dans les articles relatifs au corps. Le corps d'une femme, d'un enfant, d'une danseuse, d'un apostat, sont autant de propriétés hiérarchisées : ils appartiennent d'abord à la structure du pouvoir en général (l'imam et les oulémas), puis aux hommes détenant l'autorité domestique (le mari, le père, le maître), et enfin au contrôle idéologique de la classe supérieure. L'article 9 catégorise cette propriété : le corps d'une personne de classe inférieure a beaucoup moins de valeur ; il coûte moins cher de le torturer, de l'humilier, de le détruire car il a moins de valeur intrinsèque. Les flagellations tous les trois jours pour une femme apostat (article 58), les coups portés par le père à un fils de dix ans (article 48), l'emprisonnement d'une femme qui se rend chez son père sans permission (article 34) montrent tous que le corps des classes inférieures est un instrument de discipline sociale qui peut être brisé à tout moment pour maintenir l'ordre de la pyramide.

L'esprit n'échappe pas à cette règle. Les articles sur l'apostasie, les insultes envers l'imam, les moqueries envers les décisions, le refus de suivre les préceptes des savants, la défense de croyances erronées, tout cela démontre que la pensée critique est elle aussi marquée par la hiérarchie sociale. L'esprit des classes supérieures peut interpréter dans une certaine mesure ou faire preuve d'un scepticisme limité (grâce à sa position), tandis que celui des classes inférieures doit rester silencieux, répétitif et obéissant. La moindre indépendance intellectuelle à la base de la pyramide est perçue comme une menace pour l'ensemble de la hiérarchie.

L'esclavage comme principe juridique vivant :

La mention répétée de l'esclave et de la distinction homme libre/esclave dans divers articles (4, 15, etc) ne relève plus d'une simple référence historique ; elle constitue une déclaration officielle du rétablissement de l'esclavage comme statut juridique légitime. Lorsque l'article 9 classe la société tout en préservant l'esclave comme une catégorie réelle, le résultat est sans appel : les couches les plus défavorisées (et notamment les femmes, les minorités et les dissidents) sont structurellement placées dans une situation proche de l'esclavage. Le travail forcé, les châtements plus sévères sans possibilité de défense, la possibilité de livrer son corps et son travail à autrui, tout cela contribue à créer un esclavage religieux modernisé qui ne requiert plus de chaînes physiques ; les chaînes de la hiérarchie sociale suffisent.

Espionnage public et emprisonnement horizontal :

L'article 24 oblige chacun à signaler les activités de l'opposition et considère le défaut de signalement comme un crime. De fait, chaque foyer, chaque quartier, chaque famille devient une cellule de renseignement du régime. La société n'est plus une communauté ; c'est une prison horizontale où les détenus de rang inférieur se surveillent mutuellement afin que personne ne soit laissé pour compte. Le contrôle émane d'en haut, mais l'exécution est déléguée à la base.

C'est précisément la logique du totalitarisme : tout le monde doit voir tout le monde, mais seul le sommet est autorisé à porter le jugement final.

Rejeter la pyramide comme acte existentiel :

Cette charte est un projet de négationnisme total au profit de la pyramide sacrée et patriarcale. L'article 9 en est le cœur : lorsque la justice se réduit à une question de classe, l'égalité, l'autonomie et la

résistance légitime disparaissent. Il ne reste alors que l'obéissance absolue ou l'anéantissement progressif.

Face à un tel système, réforme ou négociation est vaine. Cette structure exige une obéissance inconditionnelle pour survivre et perçoit toute forme d'autonomie (au sein du foyer, du corps, de l'esprit) comme une menace mortelle. La seule réponse possible est donc le rejet total de cette pyramide : un rejet non pas comme une protestation politique temporaire, mais comme un acte

existentiel de reconquête du droit d'être sans statut prédéterminé.

Ce rejet peut prendre de nombreuses formes : refuser de se soumettre, refuser une position inférieure, refuser de se soumettre physiquement et moralement, refuser de répéter l'idéologie imposée, créer des réseaux horizontaux de soutien et de confiance en dehors de la pyramide, préserver une mémoire collective de ce qui existait avant cette domination. Ces actions n'impliquent pas nécessairement un conflit armé direct ; mais elles signifient (ne pas vivre selon le plan qu'ils ont établi pour vous).

Chaque fois qu'une personne (quelle que soit sa classe sociale) affirme : " Je ne suis pas une position, je suis un être humain ", et agit en conséquence, la pyramide se fissure. Car cette pyramide ne repose pas sur la force brute, mais sur l'acceptation générale des positions. Lorsque cette acceptation s'effondre, c'est toute la structure qui s'écroule.

Auteur : Zargham

Source : **Front anarchiste Iran**

